

Structure du parcours de développement pour la saison 2019-2020 – avril 2019

Le meilleur modèle à adopter pour développer nos athlètes en tant que skieurs et individus, et de les garder le plus longtemps possible dans le système de compétition, suscite un constant débat au Canada. Les organismes provinciaux/territoriaux de sport (OPTS) et Alpine Canada Alpin (ACA) ont convenu de travailler ensemble pour s'attaquer à cet enjeu en entreprenant des discussions à ce sujet depuis un an. Une réunion rassemblant un groupe de directeurs généraux et de directeurs sportifs très engagés et coopératifs a permis de passer en revue ce qui a été fait à ce jour, d'évaluer ce qui a bien réussi et ce qui n'a pas fonctionné et de chercher à établir le meilleur modèle possible.

Le contexte :

- ACA et les quatre plus importants OPTS au pays travaillent ensemble depuis le printemps 2018 afin de définir et de structurer un nouveau parcours visant à développer des athlètes pour qu'ils puissent être sélectionnés à l'équipe C ou une équipe supérieure.
- Pendant de nombreuses années, le modèle sporadique a permis de mettre sur pied une équipe de développement autonome ayant tendance à être composée d'athlètes U19 ou moins âgés.
- Cette sélection d'athlètes plus jeunes a eu des conséquences inattendues, comme une augmentation du taux d'attrition chez les pairs qui ne voyaient aucun avenir en ski de compétition parce qu'ils n'avaient pas été sélectionnés.
- ACA a également eu du mal à mettre systématiquement en place une équipe de développement tous les ans, principalement en raison de difficultés financières. Le fait d'avoir rituellement une équipe de développement autonome une année et de ne pas en avoir une l'année suivante a été très perturbant pour les athlètes, les familles et les OPTS.
- Dans le cadre de la saison 2018-2019, ACA et les directeurs sportifs provinciaux avaient sélectionné six hommes et quatre femmes pour faire partie de l'équipe de développement. De ce nombre, deux hommes et trois femmes ont décliné l'offre essentiellement parce qu'ils voulaient terminer leurs études secondaires. Un autre athlète a décidé de poursuivre des études universitaires et de faire partie de l'équipe à temps partiel. Ces avertissements, démontrant que la moitié des athlètes sélectionnés choisissent une autre voie, ont donc incité ACA et les directeurs généraux à envisager d'autres modèles.
- Outre les six athlètes invités, deux athlètes bien classés en vitesse n'avaient pas été sélectionnés sur l'équipe de développement, car on ne pouvait qu'offrir que de l'entraînement pour les épreuves techniques pendant la saison 2018-2019. Il y a quelques années, l'inverse s'était produit où seuls les athlètes de vitesse avaient eu la possibilité de faire partie de l'équipe de développement. Ces situations mettent en évidence les difficultés rencontrées pour maintenir le présent modèle.
- Le ski de compétition a évolué, et il est désormais bien évident qu'il n'y a pas qu'une seule voie pour qu'un athlète atteigne son plein potentiel, ce qui signifie que le nouveau modèle doit être plus souple et s'adapter aux choix individuels des athlètes.
- Nous avons donc l'occasion de créer un nouveau modèle canadien qui sera plus durable et permettra une planification et un développement à long terme pour un plus grand bassin d'athlètes.
- La coopération entre ACA et les OPTS est essentielle à la réussite d'un nouveau modèle, et nous avons la ferme intention de travailler ensemble de manière

professionnelle, respectueuse et dynamique. Nous croyons que c'est en respectant nos valeurs communes et nos principes directeurs (décrits ci-dessous) que nous serons en mesure de créer un parcours de développement qui fonctionne dans l'intérêt primordial de nos coureurs et coureuses de ski au Canada.

Nos valeurs communes :

1. Nous estimons qu'un environnement favorable, sécuritaire, holistique et respectueux est fondamental au bon développement des athlètes et à la compétition.
2. Au fond, ce que nous faisons et les décisions que nous prenons doivent être pour le plus grand bien de l'ensemble des athlètes au pays. Cela ne veut pas dire que chaque athlète sera satisfait de la décision rendue, mais nous pourrions dire en toute confiance qu'il a été traité avec équité.
3. L'amélioration des habiletés techniques est primordiale pour assurer la réussite sportive durable.
4. Nous considérons que travailler fort est la bonne démarche à adopter et une réalisation en soi.
5. Nous croyons à l'équité et à l'inclusion.
6. Nous faisons la promotion de la santé et de l'excellence en matière de condition physique et de préparation mentale positive.
7. Nos processus reposent sur la responsabilisation et la transparence.
8. Notre culture d'excellence assure un succès durable.
9. La coopération et la collaboration nous rendent plus forts.
10. Tout en nous efforçant d'avoir les meilleurs athlètes et les programmes les plus efficaces, nous recherchons également des moyens rentables.
11. Nous favorisons l'adaptabilité et l'amélioration constante.
12. Nous reconnaissons qu'il est possible d'emprunter différents chemins pour réussir comme l'indique notre modèle de DLTA.
13. Nous voulons que tous nos athlètes, bénévoles et intervenants aient du plaisir et qu'ils vivent des expériences sportives de qualité.

Nos principes directeurs :

1. Garder le plus grand nombre possible d'athlètes dans notre sport pour qu'ils réalisent leur plein potentiel aussi longtemps que possible.
2. Ne pas bâtir le système autour de cas particuliers.
3. Faire preuve de patience et avoir confiance dans notre système.
4. Renforcer la culture sur le développement à long terme plutôt que sur le succès à court terme.
5. Bien gérer le calendrier des courses pour assurer le développement optimal des athlètes et la réussite en compétition.
6. Développer les habiletés en premier en suivant le modèle du DLTA.
7. Faire preuve de résilience et de patience.
8. Soutenir les athlètes dans la poursuite de leurs objectifs sportifs et scolaires.
9. Dans un souci de continuité, il est important qu'ACA, les entraîneurs de l'ÉCSA, les OPTS, les entraîneurs d'équipe provinciale et nos conseils d'administration respectifs maintiennent leur engagement à l'égard de ces valeurs et principes et entretiennent une bonne communication.

Notre nouvelle structure de développement :

- ACA aura des équipes A, B et C gérées par les entraîneurs de l'ÉCSA, dont l'objectif sera d'évoluer sur les circuits de la Coupe du monde, de la Coupe d'Europe et de la Coupe Nor-Am. Les équipes A et B se concentreront principalement sur les circuits de la Coupe du monde et de la Coupe d'Europe tandis que les athlètes de l'équipe C s'efforceront de remporter les titres Nor-Am et d'acquérir un peu d'expérience en Coupe du monde et en Coupe d'Europe.
- Les OPTS, notamment les quatre provinces historiquement plus fortes, s'occuperont de gérer les équipes provinciales afin d'assurer la relève au sein de l'ÉCSA. Les entraîneurs des équipes provinciales auront pour but d'améliorer les performances de leurs athlètes pour qu'ils soient compétitifs au niveau Nor-Am et de les préparer en vue de la prochaine étape sur les circuits de la Coupe d'Europe et de la Coupe du monde.
- Les plus petits OPTS pourront décider de développer eux-mêmes leurs athlètes en vue d'accéder à l'ÉCSA ou de se tourner vers les plus grands organismes provinciaux avoisinants afin de les aider dans le développement de leurs meilleurs athlètes.
- Tous les athlètes d'une équipe provinciale ou territoriale feront partie de ce qu'on appelle le « niveau développement » au Canada,
- La base d'appartenance de ces athlètes sera leur équipe provinciale respective.
- Les meilleurs athlètes en développement auront souvent l'occasion de s'entraîner et de compétitionner ensemble de manière informelle, mais parfois en faisant partie d'Équipe Canada (p. ex., les Mondiaux juniors).
- Afin de créer ces possibilités, ACA veillera à offrir et à diriger des projets nationaux d'entraînement et de compétition pour les athlètes en développement.
- Chaque OPTS sera invité à nommer des athlètes pour qu'ils participent à des projets particuliers visant à répondre à des besoins de développement propres que l'équipe provinciale ne peut pas combler. Le fait qu'un athlète soit invité à un projet ne garantira pas sa présence au prochain projet.
- ACA acceptera les athlètes sur les projets nationaux en fonction de leur préparation physique et mentale, du nombre de personnes que peut accueillir le camp et des ressources disponibles. Tous les OPTS seront informés lorsqu'un OPTS proposera un athlète.
- Les frais de participation aux projets nationaux seront établis en fonction des coûts directs associés aux athlètes supplémentaires, et les OPTS devront fournir un entraîneur et/ou un technicien pour accompagner leurs athlètes. Les frais seront présentés clairement aux athlètes invités avant le début de tout projet.
- Chaque OPTS décidera de la manière dont les coûts seront couverts pour chacun des projets ainsi que du montant à défrayer par chaque athlète (ou parents), s'il y a lieu.
- Les OPTS et ACA tenteront d'être réceptifs aux coûts qu'entraîne le ski de compétition en fixant un plafond pour les montants consacrés à la participation d'athlètes sur des projets et camps nationaux.
- Les OPTS chercheront également des possibilités de collaboration entre les provinces pour l'organisation de projets d'entraînement et de compétition afin de limiter les coûts et de permettre aux meilleurs athlètes de se pousser mutuellement entre eux.
- ACA et les OPTS redoubleront de vigilance pour rester à l'affût des besoins de chacun des athlètes et pour les soutenir dans leur parcours individuel.
- ACA et les OPTS travailleront ensemble afin d'optimiser la disponibilité de gymnases, d'installations et d'équipements de compétition à des coûts raisonnables pour les athlètes de niveau développement.

- L'octroi des brevets est établi par Sport Canada en fonction du classement mondial des athlètes, ce qui rend ce processus indépendant de la nomination d'athlètes à toute équipe.
- La communication entre les OPTS et ACA sera d'une importance primordiale pour que ce modèle soit fructueux. Brien Perry assurera la coordination entre ACA et les OPTS et tiendra régulièrement des conférences téléphoniques afin de veiller à garantir la transparence et la coordination.
- Un des avantages possibles de cette collaboration OPTS-ACA sur des projets communs est que cet esprit de coopération se réalise entre les clubs ainsi qu'entre les clubs et les OPTS. Notre succès en tant que nation de ski sera d'autant plus favorisé si nous pouvons augmenter la fréquence et la qualité des rencontres entre les athlètes de différents niveaux.
- Même si nous sommes conscients qu'il ne sera pas facile de hausser la préparation de nos coureurs pour passer de l'équipe provinciale à l'équipe nationale, et que ce processus ne se produira pas du jour au lendemain, il y a beaucoup d'énergie positive et d'enthousiasme de la part de tous les intervenants pour relever ce défi. Nous nous réjouissons de l'adoption de ce nouveau modèle qui aspire à maintenir plus d'athlètes dans notre sport et à les voir réaliser leur plein potentiel.

Voici des exemples de projets possibles (entraînement et compétition) :

- Possible collaboration entre les OPTS pour un camp d'entraînement à la fin de l'été ou au début de l'automne sur un glacier (p. ex., Hintertux)
- Projets de camp d'automne Est-Ouest
- Projets de la série Nor-Am;
- Mondiaux juniors
- Participation à des courses en Europe
- Projet des finales Nor-Am
- Projets de camp printanier 2020 Est-Ouest